

Concile – Nouvelle Liturgie (1983)

Ivar Schmutz-Schwaller

Il y a de cela 20 ans que le **Concile** exprimait dans la constitution liturgique le désir d'une nouvelle liturgie basée sur une musique réformée composée sur des textes écrits dans la langue du peuple. Elle ne demandait pas la négation de la musique grégorienne et chorale transmise jusqu'à nos jours mais la composition d'une musique d'église adaptée à l'évolution de l'homme actuel, une musique qui mette en communication directe avec Dieu, une musique où celui-ci puisse exprimer directement avec des mots qu'il comprenne sa gratitude, sa louange, son émerveillement. En réponse à ce désir de l'église se sont formées deux écoles, l'une progressive, à la recherche de quelque chose de complètement neuf, tout en détruisant l'ancien. L'autre école refuse l'évolution et soutient plus au moins aveuglément la musique du passé en refusant catégoriquement toute évolution quelle qu'elle soit.

Ce schisme a-t-il une signification? A mes yeux, il représente deux erreurs fondamentales qui de toujours obscurcissent le dialogue vrai avec une déité. D'une part Dieu ne se soucie sans doute pas de peser si la prière des grégorianistes est plus sincère que celle des modernistes. Il s'agit comme de nombreuses fois dans l'histoire d'une querelle des anciens et des modernes, qui attaque plus la forme que le fond. La prière réelle s'élève directement quel que soit son vêtement pourvu qu'elle soit sincère. Ceci une fois dit, reste l'aspect purement technique autrement dit l'aspect de la musique.

Dans l'ancien testament il est écrit : « Au commencement était le verbe ».

Est-il précisé si le Verbe ou la parole devait être en latin, en grec, en allemand, ou en français. A vrai dire, non.

Que signifie cette parole?

Ce que voient les grégorianistes dans la musique ancienne, c'est un art accompli, où la parole se marie à la musique dans une union proche de l'idéal. Une époque où les musiciens connaissaient à fond le sens et la valeur intrinsèque des mots aussi bien du point de vue du sens que du point de vue rythmique. Pour préciser davantage, le sens intellectuel du mot n'était pas pour eux dissocié de son sens rythmique et en l'occurrence musical. Quand s'est donc faite cette dissociation (Descartes?).

La recherche des musiciens réformistes d'église n'est autre sans aucun doute que la volonté de recréer l'unité perdue dans le langage vulgaire (sens latin : du peuple). L'erreur des grégorianistes réside dans leur refus de l'avenir, du moderne, dans le plongeon dans un passé excluant le présent. L'erreur des réformistes, elle, dans la méconnaissance, voir le refus de la sagesse des anciens.

Quelle serait la solution à la divergence qui n'atteint pas la bonne volonté des concernés. Il s'agit principalement d'un problème de forme.

La solution serait un retour aux sources musicales, les retrouvailles avec le patrimoine musical passé, une transcription exhaustive visant à la

reconnaissance des principes de composition de la mélodie. Les Anciens possédaient une connaissance parfaite de la composition de la mélodie, savoir pratiquement oublié de nos jours. **Brahms** ne disait-il pas avoir passé un temps infini à la composition d'une seule mélodie?

Quand nous parlons de patrimoine musical, nous ne nous ne nous limitons pas à la seule musique d'église. Il n'existe aucune différence entre les deux genres. Cette différence n'a été inventée qu'au 20ème siècle (?) dans un désir de dissection toujours plus grandissant. Il n'est pas besoin de s'étendre sur l'interaction entre la musique séculaire et spirituelle qui dans tous les pays et à toutes les époques a existé. Le patrimoine musical est constitué de mélodies, chansons folkloriques, berceuses ... et dans les trésors oubliés de la musique sacrée. Dans cette analyse il s'agit à proprement d'une recherche ethnomusicologique visant à fouiller dans la tradition pour en retirer la substance musicale inhérente à un peuple, à une région, à un pays; puis analyser cette substance grâce à une nouvelle méthode scientifique élaborée comprenant plus de 200 signes.

Cette nouvelle méthode d'analyse va plus loin que les méthodes de transcriptions traditionnelles les plus précises. Au contraire de ces dernières qui connaissent 80 règles et 1000 exceptions, elle ne connaît aucune exception parce qu'elle se base sur une connaissance scientifique, touchant le cœur même du rythme qu'elle décrit au moyen de plus de 200 signes accessoires: elle utilise les unités les plus petites comme point de départ de l'analyse. Après la transcription, nécessitant un développement radical de l'écoute de la bande sonore, elle fixe en 8 étapes les accents, la structure, les pulsions rythmiques jusqu'à présent intranscrivables. De la même manière elle s'attaque à l'analyse de la parole, les résultats se notent pour aider la mémoire grâce à un système alphanumérique lui aussi exhaustif. Puis elle classe les mélodies suivant leur principe de composition et envisage d'établir à l'instar des cartes topographiques une géographie détaillée des mêmes principes.

Alors les compositeurs puisant dans cette nouvelle science basée sur une tradition retrouvée et analysée, donc reconnue, pourront avec succès dessiner les contours d'une musique sacrée de demain. Une musique de valeur que chaque musicien reconnaîtra comme telle.

...